

**Motion Fabienne Freymond Cantone & Consorts visant à encourager constructions ou rénovations de logements subventionnés exemplaires sur le plan énergétique.**

La construction ou la rénovation d'immeubles respectant les critères énergétiques actuels (Minergie, Minergie P, Minergie Eco, Minergie P ECO ou encore les nouveaux standards énergétiques de la SIA) représente un coût dont l'impact sur les loyers est loin d'être négligeable. Si une partie de ce surcoût est compensée par une baisse des charges, le respect des critères énergétiques, en particulier s'agissant des standards les plus exigeants renchérit néanmoins le prix des loyers.

Dans la construction de logements subventionnés, le respect des critères énergétiques se heurte donc ainsi aux objectifs sociaux visant à obtenir des loyers le plus bas possible. Ainsi, malgré les aides à la pierre octroyées par le canton et les communes en vertu de l'article 28 LL, les nouveaux logements subventionnés mis sur le marché présentent des niveaux de loyers parfois élevés eu égard des catégories sociales auxquels ils sont destinés. Dans des cas de plus en plus fréquents, le loyer, après octroi des aides cantonales et communales, avoisine les CHF 200.- le m<sup>2</sup>.

Le problème est encore plus aigu s'agissant des aides octroyées lors de rénovation en vue de la création de logements subventionnés. Il y a pourtant en la matière un double intérêt public : le renouvellement de l'offre de logements subventionnés d'une part, et l'assainissement du parc immobilier générateur d'importantes économies d'énergie d'autre part.

Le canton de Bâle-Ville a trouvé une réponse partielle à ce problème en se dotant d'une disposition légale octroyant des aides lors de la construction ou de la rénovation de logements respectant certains standards énergétiques. Cette aide, octroyée par nombre de pièces et variable selon les standards énergétiques atteints est réservée aux fondations ou coopératives d'utilité publique<sup>1</sup>. Une disposition du même genre, mais réservée au logement subventionné, pourrait utilement trouver sa place dans la législation vaudoise et permettrait de stimuler la mise sur le marché de logements subventionnés, d'abaisser le prix des loyers et d'assainir le parc immobilier.

La présente motion demande au Conseil d'Etat de modifier la Loi sur le logement et d'introduire une nouvelle disposition prévoyant une aide complémentaire pour le respect de standards énergétiques lors de la construction ou de rénovation de logements subventionnés. L'aide serait additionnelle aux aides prévues par l'art. 28 LL ; elle pourrait être octroyée en une fois et viserait, en complément à la baisse des charges escomptées, à compenser toute ou partie du surcoût lié au respect de standards énergétiques. Pour coller au mécanisme d'aide en place dans le canton de Vaud, l'aide ne serait pas réservée aux seules organisations d'utilité publique mais serait octroyée pour toute construction ou rénovation bénéficiant d'une aide à la pierre au sens de l'art 28 LL, indépendamment du statut juridique du propriétaire. L'aide serait octroyée par paliers, en fonction des différents standards énergétiques (Minergie ou nouvelle norme SIA - étiquette énergétique), sur la base d'un montant fixé par m<sup>2</sup>, sans doute plus juste qu'un montant par pièce tel que le prévoit la législation bâloise.

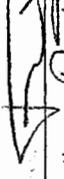
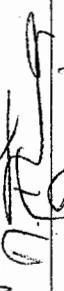
Je demande le renvoi de la présente motion à une commission et souhaite développer.

Fabienne Freymond Cantone

Nyon, le 24 juin 2011

<sup>1</sup> Bâle-Ville, 845.12, règlement du 10 mai 2011

# Liste des députés signataires – état au 7 juin 2011

Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Doливо Jean-Michel	
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe	
Amarelle Cesia	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric	
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José	
Ansermet Jacques	Chatelain André	Duvoisin Ginette	
Apothélos Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier	
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel	
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain	
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier	
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves	
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttmann Martine	
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne	
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André	
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle	
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Girardet Lucas	
Bonjour Eric	De Icco Fabrice	Gardon Julien	
Bonny Dominique-Richard	Debliuë François	Glutz Félix	
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence	
Borloz Frédéric	Delay Elisabeth	Golaz Olivier	
Bory Marc-André	Depoisier Anne-Marie	Gorrite Nuria	
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Grandjean Pierre	
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe	
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognoz Frédéric	
Buffat Michaëli	Devaud Grégory	Guignard Jean	
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Guignard Pierre	

# Liste des députés signataires – état au 7 juin 2011

Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Monod Alain	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Progin Sylvie	Voiblet Claude-Alain
Martinet Philippe	Randin Philippe	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mayor Olivier	Rau Michel	Walther Eric
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Meyer Roxanne	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre